

L'hon. M. Benson: L'honorable député veut sans doute parler du taux d'escompte, qui a été diminué trois fois depuis quatre ou cinq mois. C'est au gouverneur de la Banque du Canada qu'il appartient de décider s'il y a lieu de réduire ce taux d'escompte.

* * *

LA POLLUTION

GASPÉSIE—FUITE D'HUILE À BORD DU PÉTROLIER
«ESSO KOBE»

[Français]

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

A-t-il été informé que le pétrolier *Esso-Kobe* est présentement en difficulté au quai de Mont-Louis en Gaspésie, après avoir heurté un récif, et que de l'huile s'échappe d'un de ses compartiments? Dans l'affirmative, est-ce que des fonctionnaires du ministère des Transports surveillent les opérations contre la pollution?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on a institué une enquête hier sur cet écoulement de pétrole. D'après les preuves accumulées jusqu'à présent, du pétrole s'est échappé du navire au moment du déchargement. Des plongeurs ont découvert une brisure dans l'un des réservoirs. On a vidé ce réservoir, puis on a détruit, au moyen de produits chimiques, le pétrole qui a suinté jusqu'à la surface.

* * *

LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA

SUGGESTION DE RENVOI DU BILL MODIFICATEUR AU
COMITÉ DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Le ministre des Transports peut-il nous dire s'il a pu respecter son engagement de faire renvoyer le bill C-2, qui vise à modifier la loi sur la marine marchande du Canada et qui a trait à la pollution, au comité permanent des transports et des communications au lieu du comité spécial de la pollution de l'environnement?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je crois qu'il appartient à la Chambre ou aux leaders à la Chambre de discuter la chose. Je ne me suis pas engagé personnellement. Je le verrais d'un même œil aller à un comité ou à l'autre.

* * *

LA NAVIGATION

LES AFFLEUREMENTS DU LIT DE LA MER DANS LE PASSAGE DU NORD-OUEST—LA RESTRICTION RELATIVE À CES EAUX JUSQU'À L'INSTALLATION DE BALISES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Ma question s'adresse au ministre des Transports. On vient de découvrir, dans le passage du Nord-Ouest, des affleurements du lit de la mer qui s'élèvent jusqu'à 50 pieds de la surface. Prendra-t-on des mesures pour limiter la navigation dans ces eaux jusqu'à l'installation d'un type de balises approprié?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Jusqu'ici, rien n'indique que la circulation doit augmenter sensiblement dans le passage du Nord-Ouest. Ces affleurements présentent en effet un danger. Nos fonctionnaires étudient la situation et le passage sera sans doute balisé bientôt à cet endroit. Il importe d'effectuer un relevé hydrographique beaucoup plus complet de cette région afin que les obstacles soient indiqués quand on empruntera régulièrement le passage.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE DÉBLOCAGE DU BUDGET—LA RÉALISATION COMPLÈTE
DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE DESTROYERS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Je suis heureux de le voir de retour à la Chambre et j'espère qu'il a fait bon voyage dans l'Ouest. A-t-il, directement ou indirectement, demandé au gouvernement de débloquenter le budget de son ministère?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de ses bonnes paroles. Ceux d'entre nous qui ont assisté aux réunions du groupe de planification nucléaire ont beaucoup apprécié l'hospitalité reçue dans l'Ouest, qu'aurait bien valu, j'en suis sûr, celle qu'on offre dans l'Est. Quant à la question du député, la réponse est non.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire qui a une certaine importance. Puisque le ministre, apparemment, n'est pas en mesure de nous indiquer le résultat de la révision du programme DDH-280, nous dirait-il comment, en vérité, il pourra en payer les frais s'il n'obtient pas plus d'argent?

M. l'Orateur: A l'ordre. Pour la présidence, du moins, cette question semble prêter à controverse—amorcer un débat.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. En l'occurrence, j'appuie entièrement le ministre. Je veux qu'il ait plus d'argent.

* * *

LES FINANCES

LA MODIFICATION PROVISOIRE DU RÉGIME DE L'IMPÔT
SUR LE REVENU EN FAVEUR DES PENSIONNÉS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances? Étant donné qu'on tarde à apporter des changements à tout le système d'impôt sur le revenu, le gouvernement songe-t-il à une mesure intérimaire qui ferait disparaître certaines des anomalies et des injustices dont souffrent les personnes dont les pensions sont le seul revenu?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Si des changements sont apportés au système d'impôts, ils feront, bien sûr, l'objet d'un exposé budgétaire à la Chambre. Si des changements sont apportés à d'autres mesures touchant les personnes âgées, ils seront annoncés à la Chambre en temps opportun.